L'incroyable histoire de Laurent Vili

« *Je n'aurais jamais cru qu'un autre monde existait à côté du mien. Pourtant, la prison, c'est très exactement ça. Un autre monde.* »

Cet autre univers Laurent Vili a accepté d'en parler. Présumé innocent, - et oh combien dans sa situation ! - le pilier du Montpellier Hérault Rugby Club l'a connu 380 jours. A Villeneuve-les-Maguelone d'abord, à Nouméa ensuite.

S'il est aujourd'hui revenu en métropole et s'il est libre, l'instruction suit son cours et il ignore toujours ce que lui réserve l'avenir. Mais pour le moment, l'homme tranquille au corps d'athlète XXL et à la voix très douce s'en tient au présent.

Pourtant, en 2002, deux immeubles lui sont tombés sur la tête. Dans la nuit du 7 au 8 janvier d'abord, quand il a découvert qu'on pouvait être en guerre en France. En août de la même année ensuite, quand il a été arrêté à Montpellier.

Et dans le récit de ce sportif de haut niveau, on se demande bien ce qui est le plus impressionnant. La prison ou les raisons qui l'ont conduit à s'y retrouver : la défense de sa communauté wallisienne qui a fini par être obligée de déserter le quartier de Nouméa où elle vivait depuis plus de 50 ans. Parce que ses voisins mélanésiens, majoritaires dans l'île, l'avaient décidé ainsi.

A la veille d'une nouvelle session d'assises, récit, (*ci-dessous*), de cette incroyable guerre passée à la trappe des médias, et visite guidée de ce qu'est la réalité de la prison (ci-contre).

Ce monde « si proche et si loin », dont personne n'est à l'abri, qui reste ce que les sénateurs ont nommé en 2000 : « la honte de la République. »

Florence GARNIER

« C'était la guerre »

Récit de ce qu'a vécu Laurent Vili en arrivant en Nouvelle Calédonie, du 25 décembre 2001 au 15 janvier 2002.

« Les tensions duraient depuis plusieurs mois entre ma communauté et celle de nos voisins mélanésiens. Mais j'ignorais ce qui se passait vraiment.

Jusqu'au jour où un des dirigeants du MHRC m'a dit ce qu'il avait vu à la télé. Ma communauté avait été attaquée à l'arme lourde par celle de Saint-Louis, avec qui j'ai grandi. Ca, c'était le 7 décembre 2002. Je me suis dit : « si ça se gâte trop, il faudra que j'y aille. »

Le 21, j'ai eu ma mère au téléphone. Elle pleurait, elle n'était vraiment pas bien. Son anniversaire étant le 25, je me suis dit : « vas-y, tu lui feras la surprise et tu passeras Noël avec eux. Ce sera bien. »

C'est en arrivant que j'ai appris l'ultimatum posé pour la nuit du 7 au 8 janvier : « Vous êtes partis, ou on vous chasse. » J'avais un billet à date fixe, avec un retour prévu pour mi-janvier 2003, je suis resté.

Notre communauté a essayé d'arriver à un accord. Comme c'était impossible, on a demandé la protection des autorités. En vain. Alors on s'est dit : il faut qu'on se prépare. Quand on a eu les armes, on a prévenu à nouveau les autorités en leur disant : s'ils attaquent, on sera obligés de répondre. Ils n'ont pas bougé.

« On n'a pas reçu l'ordre d'intervenir, organisez votre défense ! »

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, des escadrons de gardes mobiles se sont positionnés le long de la rivière. Quand les Mélanésiens sont arrivés en faisant beaucoup de bruit avec leurs voitures, ils nous ont dit : « On n'a pas reçu l'ordre d'intervenir, organisez vous-même votre défense. »

Manifestation de la communauté wallisienne à la suite de la nuit du 7 au 8 janvier 2002 (Photo DR)

La première réaction des jeunes a été de se mettre devant, mains nues, et de faire des danses de guerre pour que ceux qui nous attaquaient comprennent qu'on se défendrait. La tension est montée, montée…

« Les balles fusaient, il y avait même des rafales. Il n'y a pas de stress plus fort que celui-là »

Les premiers coups de feu ont été tirés sur les jeunes qui dansaient. Après, ça a été la guerre. Pas des fusillades, la guerre. Les échanges de tirs ont duré toute la nuit et toute la journée du lendemain.

Quand je me suis retrouvé un fusil entre les mains, je n'ai pas bien compris ce qui m'arrivait. C'était bizarre. D'un côté, j'avais ma famille, mes cousins, de l'autre, ceux avec qui j'avais grandi. Je me suis dit : « Je vais peut-être me retrouver en face de mon meilleur pote ».

Là, on suit en n'espérant qu'une chose : ne pas avoir à se servir de son arme. Et puis on se retrouve au milieu de tirs, et même de rafales, qui arrivent de partout. On entend les balles fuser, on est allongé. J'ai tiré une fois. Sur un gars qui avait une cartouchière sur le torse. Je ne l'ai pas vu tomber. Je ne crois pas qu'on puisse ressentir un stress plus fort. La prison, à côté, c'est rien.

Ce qui était terrible, c'est que les gens des quartiers d'à côté préféraient nous voir chasser à l'arme lourde plutôt que de revivre les événements de 1985 qui ont mis la Nouvelle Calédonie à feu et à sang. C'était de la folie. Un autre monde. Pourtant, aucun journaliste n'est venu sur place, aucune caméra. Rien n'a été filmé officiellement jusqu'à l'intervention des gendarmes le 9 janvier. Trente heures après les premiers tirs.

Aujourd'hui, notre communauté n'existe plus. Les armes ont gagné contre le droit

Ensuite, les Mélanésiens se sont installés sur la montagne en face d'où ils ont tiré avec des armes à longue portée. Sur le village, sur les murs des maisons que les balles transperçaient. A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Personne n'osait plus sortir, les gens vivaient dans le noir. Il y a eu pas mal de blessés. Ca a duré 18 mois. Je ne sais pas comment ils ont fait pour tenir avec cette peur et cette tension permanente. Pourtant, il n'y avait toujours pas d'interventions militaires pour nous protéger.

Notre village a fini par être complètement évacué. Aujourd'hui, la communauté est totalement dispersée. Les autorités calédoniennes nous ont laissés chasser. Ceux qui ont utilisé les armes pour y arriver ont été plus forts que la loi. »

Propos recueillis par FG

Repères

1950 : Des Wallisiens d'origine rejoignent la communauté de l'Ave Maria, située à Nouméa et séparée de leurs voisins Mélanésiens du quartier Saint Louis par une petite rivière, nommée Thy.

1950-2000 : Même s'il existe des tensions, les deux communautés vivent plutôt en bonne entente. Les enfants vont à l'école ensemble, des mariages unissent Mélanésiens, majoritaires dans l'Ile, et Wallisiens.

2000-2001 : Les premières tensions sévères se font sentir. Depuis plusieurs années, crise économique aidant, les rapports sont devenus tendus entre les deux communautés.

7 décembre 2001 : Des membres de la communauté Mélanésiennes organisent une expédition punitive. Trois Wallisiens de la communauté de l'Ave Maria sont blessés, six maisons sont incendiées, des animaux tués. Un ultimatum est lancé : « Si vous n'êtes pas partis le 7 janvier, on vous déloge. »

8 décembre 2001-7 janvier 2002 : la communauté de l'Ave Maria, dont le père de Laurent Vili est le représentant coutumier, tente d'entamer des négociations avec ses voisins. Mais ceux-ci sont divisés et il est impossible aux Wallisiens de réunir tout le monde. Ils demandent en vain la protection des autorités tout en se préparant à se défendre. Ce dont ils préviennent à nouveau les autorités. Toujours en vain.

Nuit du 7 au 8 janvier 2002 : Des unités de gardes mobiles s'installent tout le long de la rivière. Elles y resteront 30 heures sans intervenir. A minuit, les Mélanésiens arrivent devant la communauté de l'Ave Maria. Face à la demande de protection des Wallisiens, les gendarmes répondent : « Nous n'avons aucun ordre pour intervenir, organisez vous-mêmes votre défense. » Les premiers coups de feu sont tirés sur les jeunes Wallisiens qui font des danses rituelles à main nue devant les Mélanésiens. Les tirs dureront jusqu'au 9 janvier au matin, moment où les gendarmes interviennent avec des lacrymogènes.

Février 2002 : Jean-Marie Goyeta, Mélanésien blessé le 8 janvier, meurt à l'hôpital. Il n'y aura pas d'autopsie. Le même expert balisticien donnera deux versions différentes du calibre de la balle qui a atteint la victime.

Août 2002 : Laurent Vili est arrêté, placé en détention provisoire, puis transféré à Nouméa où il est mis en examen pour le meurtre de Jean-Marie Goyeta. Deux comités de soutien se forment, à Nouméa et à Montpellier, à l'initiative du Montpellier Rugby Club. Pendant un an, toutes les demandes de remises en liberté de son avocat métropolitain, le Bâtonnier Ferran, resteront vaines. Durant l'instruction pourtant, les gendarmes déclarent et écrivent que dans la nuit du 7 au 8 janvier 2002, les Wallisiens étaient en situation de légitime défense.

Janvier 2002-septembre 2003 : La communauté de l'Ave Maria fait l'objet de tirs réguliers à longue portée, venant de la montagne voisine. Les balles traversent les murs. Faute de protection de l'Etat, un certain nombre de familles finissent par partir. Les derniers ne quitteront les lieux qu'après la libération de Laurent Vili, posée comme un préalable.

Des membres de la communauté mélanésienne prennent également régulièrement d'assaut la route qui mène aux deux communautés. Plusieurs personnes sont tuées, dont l'oncle de Laurent Vili et une religieuse. Beaucoup d'autres sont gravement blessées, dont un Colonel de gendarmerie. Pourtant, aucune information ne filtrera jusqu'en métropole.

Septembre 2003 : Jacques Chirac fait une visite officielle en Nouvelle Calédonie. Laurent Vili est transféré à Fresnes, puis libéré et placé sous contrôle judiciaire quelques jours plus tard. Mais l'instruction est toujours en cours.